



Ensemble, trouvons la solution !



Elections 6 décembre 2018

Je vote UNSA

Elections CUERP / CLU / CAP / CCP / DPP

L'**UNSA** présente des listes complètes aux élections du :

- **Comité Unique de l'Etablissement Public** (18 femmes et 12 hommes)
- **Comité Local Unique Angers** (9 femmes et 5 hommes)
- **Comité Local Unique Bordeaux** (13 femmes et 7 hommes)
- **Comité Local Unique Ile-de-France** (12 femmes et 8 hommes)

Des :

- **CAP N°1** : Administrateurs civils (1 femme et 1 homme)
- **CAP N°2** : Attachés d'administration (5 femmes et 5 hommes)
- **CAP N°3** : Secrétaires d'administration (9 femmes et 3 hommes)
- **CAP N°4** : Adjoint administratifs (9 femmes et 3 hommes)
- **CAP N°5** : Adjoint techniques (2 hommes)
- **CCP** : Contractuel de droit public (3 femmes et 1 homme)

Et de la :

- **Délégation des Personnels Privés** (16 femmes et 12 hommes)

Retrouvez sur notre site Internet la liste des candidat(e)s et l'intégralité de notre campagne électorale. En novembre, l'équipe **UNSA** ira à votre rencontre sur les différents sites de l'Etablissement public.

**Pour défendre et construire votre avenir, du 29 novembre au 6 décembre 2018,
votez et faites voter pour les listes UNSA !**



ACCORD-CADRE 2019-2021

UN ACCORD ULTRA MAJORITAIRE !



Le 18 octobre 2018, l'UNSA, la CFDT, la CGC et la CGT ont signé l'accord-cadre pour la période 2019-2021 avec le Directeur général de la Caisse des Dépôts.

L'UNSA se félicite de la signature de cet accord majoritaire qui s'adresse à tous les personnels publics et privés de la CDC. Il permet aux personnels de bénéficier d'un socle social fort pendant les trois prochaines années et d'obtenir de nouveaux droits.

L'accord prévoit également d'ouvrir des négociations dès le début de l'année 2019 sur des thèmes attendus comme la mise en place d'un plan de départs volontaires pour tous les personnels publics et privés ou d'un dispositif IPSEC retraités pour les salariés.

Enfin, l'accord prévoit l'extension de la PVO à tous les salariés et fonctionnaires, cadres et non-cadres, de l'Etablissement public. Revendication que porte seule l'UNSA depuis plus de 10 ans.

Un accord 100% gagnant pour les salariés et fonctionnaires de la CDC !



NOUVEAU SYSTÈME D'ALIMENTATION DU BADGE AGR : l'UNSA obtient un léger assouplissement du dispositif !

Le 25 septembre dernier, l'UNSA saisissait le DRH de la CDC pour autoriser ponctuellement un découvert exceptionnel sur les badges AGR des personnels.

En effet, dès lors qu'il manquait même 1 centime sur votre crédit AGR, vous ne pouviez plus déjeuner dans les restaurants d'entreprise.

À la suite de notre intervention, la Direction de l'AGR et la DRH de la CDC mettent en place un léger assouplissement : désormais si le prix de votre plateau excède le solde restant sur votre badge AGR, vous pourrez quand même déjeuner exceptionnellement le jour J.

A noter : si votre solde est déjà débiteur, il vous sera impossible de déjeuner les jours suivants...

L'UNSA prend acte de cette décision qui va dans le bon sens, tout en continuant à penser que le prépaiement n'est pas la solution la meilleure !



COMITÉ TECHNIQUE DU 24 OCTOBRE 2018 : L'UNSA REDIT NON À LA SUPPRESSION DU DÉPARTEMENT DE LA STRATÉGIE !



À la suite du vote unanime émis par toutes les organisations syndicales le 12 octobre dernier lors du Comité technique (CT), la Direction générale a représenté son projet de réorganisation de DFIN et du SGG.

L'UNSA a de nouveau voté contre ce projet en indiquant une nouvelle fois son désaccord profond sur la suppression du Département de la Stratégie.

L'objectif indiqué par Éric LOMBARD et relayé par Virginie CHAPRON DU JEU est de responsabiliser les métiers de l'Établissement public qui définiront leur stratégie (long terme ?) et la remonteront au COMEX, instance présidée par le Directeur général (qui fera fonction de Directeur de la Stratégie !!!).

L'UNSA n'est pas convaincue que cette réorganisation permette à la CDC de porter une stratégie long terme autre que financière.

En dispersant les services extra financiers du Département de la Stratégie et en les transférant à la Direction des Finances, ceux-ci seront plus éloignés des instances de décisions (COMEX et métiers de l'EP).

Une équipe dirigeante et qui plus est celle d'un Établissement public comme la CDC ayant pour ambition de servir l'intérêt général ne peut s'appuyer uniquement sur des indicateurs de rentabilité et de coût.

Dans un passé assez récent, c'est bien la mise en place d'une stratégie autre que financière qui a fait évoluer les indicateurs des portefeuilles financiers de la CDC vers de l'ISR ou des mesures de l'empreinte carbone. C'est bien sur d'autres critères que purement financiers que la CDC engage ses fonds propres sur des investissements du développement durable ou socialement responsables !

L'UNSA est donc en profonde divergence stratégique avec le Directeur général sur ce point. Elle ne veut pas, pour la Caisse des Dépôts, d'une vision étroite de son rôle la cantonnant à n'être qu'une holding dotée d'une logique purement financière alors que le Groupe CDC est au service de l'intérêt général long terme du pays.

Toutes les organisations syndicales ont de nouveau voté contre ce projet et ont tenu à exprimer leur mécontentement sur la manière dont cette réorganisation a été présentée aux instances de représentation du personnel : dans l'urgence et au dernier moment.

La Direction générale a continué à dérouler son calendrier sans tenir compte du vote contre unanime des organisations syndicales du 12 octobre dernier, notamment en réunissant à l'issue du CT un séminaire avec l'ensemble des personnels.

Une maladresse selon elle ! Pour l'UNSA, cette maladresse relève du délit d'entrave et est tout à fait inadmissible !

Vote CT du 24 octobre 2018 → même erreur, même punition !

Contre : UNSA, CFDT, CGT, CGC et SNUP